



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE

Commission Régionale de la Forêt et du Bois

Réunion du 21 décembre 2017

Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu – CRFB du 6 juillet 2017
- II. Programme régional de la forêt et du bois
- III. Travaux du comité sylvo-cynégétique
- IV. Aides 2017
- V. Questions diverses

Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu – CRFB du 6 juillet 2017
- II. Programme régional de la forêt et du bois
- III. Travaux du comité sylvo-cynégétique
- IV. Aides 2017
- V. Questions diverses

Ordre du jour

I. Approbation du compte rendu – CRFB du 6 juillet 2017

II. Programme régional de la forêt et du bois

1. Attendus du PRFB

2. Rappels des modalités d'élaboration

3. Etat d'avancement et calendrier

4. Projet d'architecture

III. Travaux du comité sylvo-cynégétique

IV. Aides 2017

V. Questions diverses

Programme régional forêt - bois

1. Attendus du PRFB

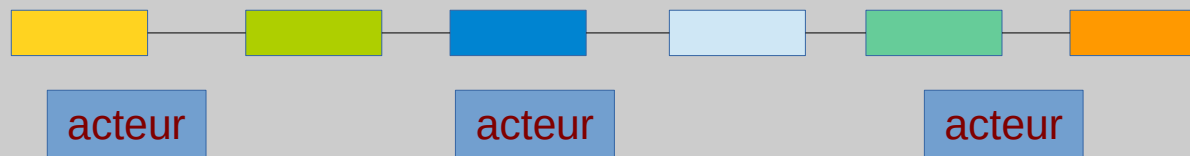
- **Répondre aux objectifs du PNFB :**
 - Création de valeur : mobilisation supplémentaire et durable
 - Attentes du citoyen et projets de territoires
 - Atténuation et adaptation au changement climatique
 - Synergies forêt et industrie
- **Contenu minimal**
 - Orientations forestières régionales
 - Besoins
 - Volume de mobilisation supplémentaire : où / comment / effets / enjeux écologiques et sociaux des différents massifs
 - Conditions d'exploitation et de transport
 - Plan d'actions
 - Crédits



Commission régionale forêt bois (CRFB)



Filière forêt-bois



Comité de pilotage
DRAAF, Région, ProfessionsBois, CRPF, ONF

Groupes de travail, ateliers

Orientations et actions

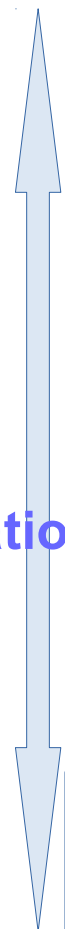
PRFB 2018-2028

Contrat de filière 2018-2020
et suivants



Politique Forestière de la Région
dont
Contrat d'objectifs

Élaboration



Programme régional forêt - bois

3. Etat d'avancement et calendrier

Etat d'avancement

Groupes de travail et ateliers

- Attentes / constats / orientations / pistes d'actions / alertes

Évaluation environnementale stratégique

- État initial de l'environnement

Projet d'architecture du PRFB (et contrat de filière)

Programme régional forêt - bois

3. Etat d'avancement et calendrier

Calendrier 2018

Ateliers

- Résineux
- Orientations sylvicoles

PRFB

- Rédaction
- Indicateurs

Concertation préalable du public

Évaluation environnementale stratégique

- Poursuite - phase itérative

Contrat de filière

- Construction : lister et prioriser les actions
- Recherche de financements et de pilotes d'actions

Programme régional forêt - bois

II. Projet d'architecture

- Présentation générale de la forêt et de la filière
- Organisation de la gouvernance de la filière forêt-bois
- Axe 1 : Donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle et renforcer les liens entre les acteurs
- Axe 2 : Renforcer la compétitivité au bénéfice du territoire régional en cohérence avec la transition écologique et énergétique
- Axe 3 : Améliorer la gestion durable la forêt pour mieux mobiliser la ressource bois

Programme régional forêt - bois Architecture

Présentation générale de la forêt et de la filière

- État des lieux – présentation synthétique
 - 12 fiches détaillées en annexe
- Analyse des facteurs influant sur la mobilisation du bois

Organisation de la gouvernance de la filière forêt-bois

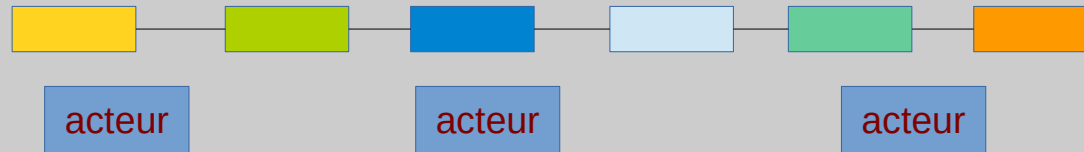
Commission
Approvisionnement

Comité sylvo-
cynégétique

Commission régionale forêt bois (CRFB)



Filière forêt-bois



Comité
technique
de
suivi

PRFB 2018-2028

Politique
Forestière de
la
Région
dont
Contrat
d'objectifs
Plan Bois

Interprofession
ProfessionsBois

Contrat de filière 2018-2020
et suivants

Financeurs
Pilote
Partenaires

Financeurs
Pilote
Partenaires

Financeurs
Pilote
Partenaires

Financeurs
Pilote
Partenaires

Programme régional forêt - bois

Axe 1 : Donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle et renforcer les liens entre les acteurs

- Organiser l'animation, développer les réflexions et actions collectives
- Promouvoir la place de la forêt et du bois dans les territoires et auprès du public
- Mettre en valeur les points forts de la filière normande du local à l'international

Programme régional forêt - bois

- **Exemples d'actions possibles**

- Édition de mémentos à destination des élus pour une aide à la décision sur la base de recueil d'expériences (ex : guide du bon voisinage)
- Présence de la filière là où on ne l'attendrait pas (ex : festivals de musique normand)
- Intégration des réseaux sociaux pour communiquer sur la filière auprès du grand public
- Événements annuels et structurants de la filière sur des thématiques d'actualités.

Programme régional forêt - bois

Axe 2 : Renforcer la compétitivité au bénéfice du territoire régional en cohérence avec la transition écologique et énergétique

- Adapter les formations initiales et continues
- Développer la compétitivité
- Développer les marchés et valoriser la ressource locale
- Partager les résultats de la recherche-développement et encourager l'innovation

Un point essentiel : l'approvisionnement de la filière

Renforcer la compétitivité : développer la **construction bois**

- Renforcer et redéployer la **mission Prescription**
 - actions vers les maîtres d'ouvrage de bâtiments d'envergure
 - reconquête de la construction de maison individuelle
- Mettre en lumière les **bâtiments « vitrines » et/ou « démonstrateurs »**
- Développer en région de **nouveaux produits** constructifs valorisant
 - les qualités secondaires des grandes essences feuillues
 - les essences secondaires ou orphelines de marchés
- Réaliser la **caractérisation environnementale** des produits constructifs
- Mettre en place un **approvisionnement sécurisé et équilibré** des industries de transformation

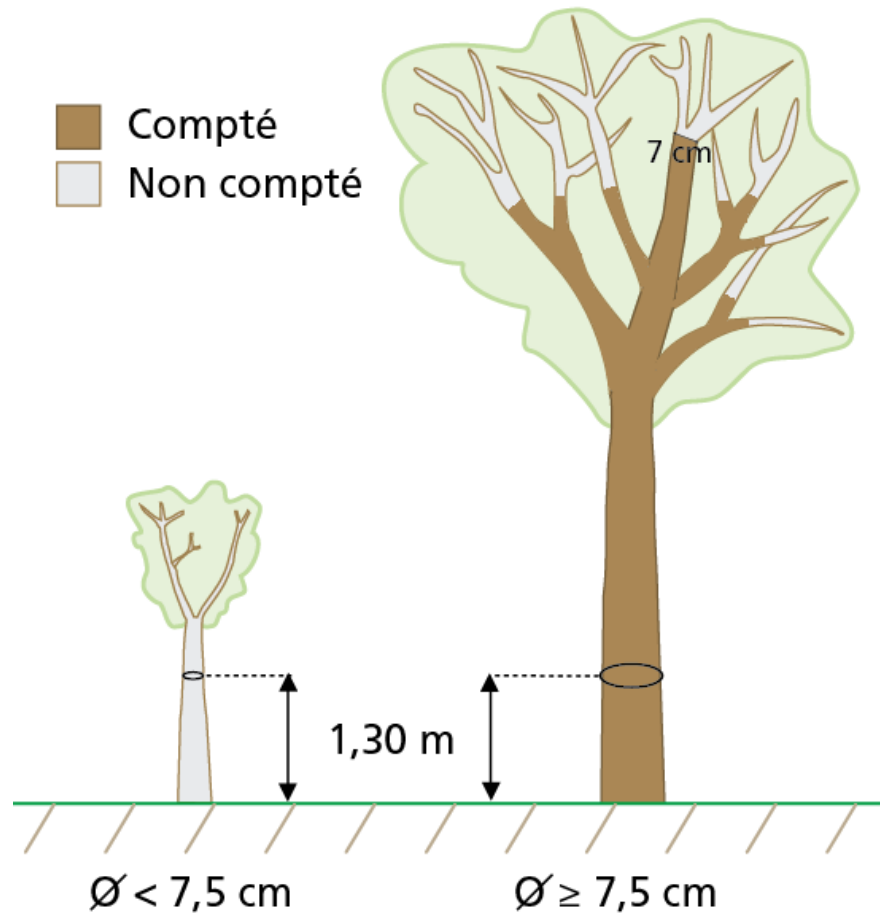
Programme régional forêt - bois

Axe 3 : Améliorer la gestion durable de la forêt pour mieux mobiliser la ressource

- Valoriser et préserver forêt et services écosystémiques
- Défi du changement climatique
- Accroître la mobilisation – optimiser le renouvellement
- Restaurer et maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique

Focus

Gestion durable – quelle ressource ?



Bois Fort total

Volume de **toutes**
les branches
jusqu'à 7 cm de
découpe

Programme régional forêt - bois

Gestion durable – quelle ressource ?

Forêts **publiques** :

- 92 000 ha
- Une prévision de renouvellement 650 ha/an
- Une baisse annoncée de la récolte de 60 000 m³/an

Programme régional forêt - bois

Gestion durable – quelle ressource ?

Forêts **privées** sans DGD :

- 165 000 ha
- Un objectif à 5 ans de diminution de 3 875 ha car passage sous gestion durable
- Volume récolté actuellement : 336 000 m³/an
- Production actuelle : 1 414 000 m³/an
- Volume supplémentaire : mise sous DGD :
+ 10 000 à +20 000 m³/an
- Renouvellement et volume mobilisable difficile à évaluer.

Programme régional forêt - bois

Gestion durable – quelle ressource ?

Forêts **privées** avec DGD :

- 151 000 ha
- Volume récolté actuellement : 596 000 m³/an
- Production actuelle : 1 417 000 m³/an
- Un objectif à 5 ans augmentation de 3 875 ha
- Dynamisation de la sylviculture (rotation des coupes et taux de prélèvement)
- Renouvellement supplémentaire des peuplements en impasse par coupe rase suivie de plantation

Programme régional forêt - bois

Gestion durable – quelle ressource ?

Synthèse **volume mobilisable** M3 Bois fort total par an

	Surface (ha)	Volume production	Volume prélevé actuel	Volume supplément .mini	Volume supplément .objectif
Forêt Publique	92 000	939 000	851 000	-60 000	- 60 000
Forêt Privée sans DGD	165 000	1 414 000	335 000	À étudier	À étudier
Forêt Privée avec DGD	151 000	1 417 000	596 000	+ 10 000 + 180 000 + 110 000	+ 20 000 + 180 000 + 220 000
TOTAL	408 000	3 769 000	1 782 000	+240 000 (+13%)	+360 000 (+ 20%)

Programme régional forêt - bois

Gestion durable – quelle ressource ?

Synthèse **surface renouvellement**

	Surface hectares	Surface renouvellement par an mini	Surface renouvellement par an objectif
Forêt Publique	92 000	650	650
Forêt Privée sans DGD	165 000	À étudier	À étudier
<u>Classe 10-25 ha</u>		<u>400 ha ?</u>	<u>400 ha ?</u>
Forêt Privée avec DGD	151 000	1 100 550	1 100 1 100
TOTAL	408 000	2 300	2 850

Programme régional forêt - bois

Gestion durable – mobilisation ressource Renouvellement /changement d'essences

- Changer d'essence, c'est
 - Passer d'un feuillu à un autre feuillu
 - Passer d'un résineux à un autre résineux
 - Passer de feuillu à résineux et de résineux à feuillu
- Pourquoi changer d'essence
 - Le marché, la rentabilité économique
 - Le changement climatique et aléas
 - Les maladies
- Une nécessité de changement d'essence en fonction des stations
- Pour le changement climatique : migration assistée et utilisation de variétés forestières améliorées

Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu – CRFB du 6 juillet 2017
- II. Programme régional de la forêt et du bois
- III. Travaux du comité sylvo-cynégétique
- IV. Aides 2017
- V. Questions diverses

Travaux du comité sylvo-cynégétique

I. Rappel de la définition réglementaire

II. Contributions attendues dans le cadre du PRFB

III. Avancées des travaux et prévisions à court terme

1. Boîte à outils

2. Méthodologie d'état des lieux

IV. Missions et fonctionnement du comité sylvo-cynégétique à terme

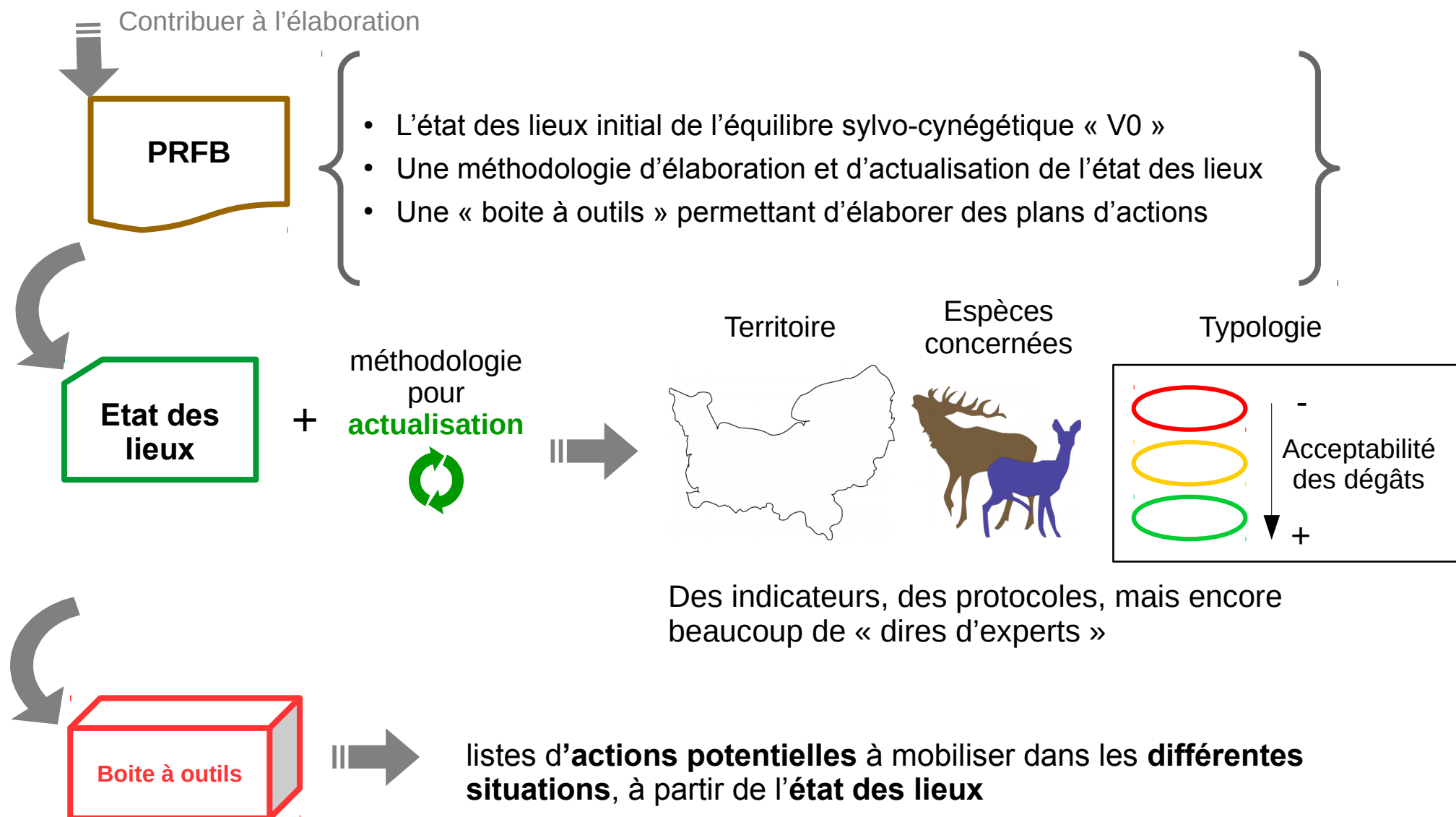
I. Rappel de définition réglementaire

Définition de l'équilibre (agro)-sylvo-cynégétique (L425-4 du CE)

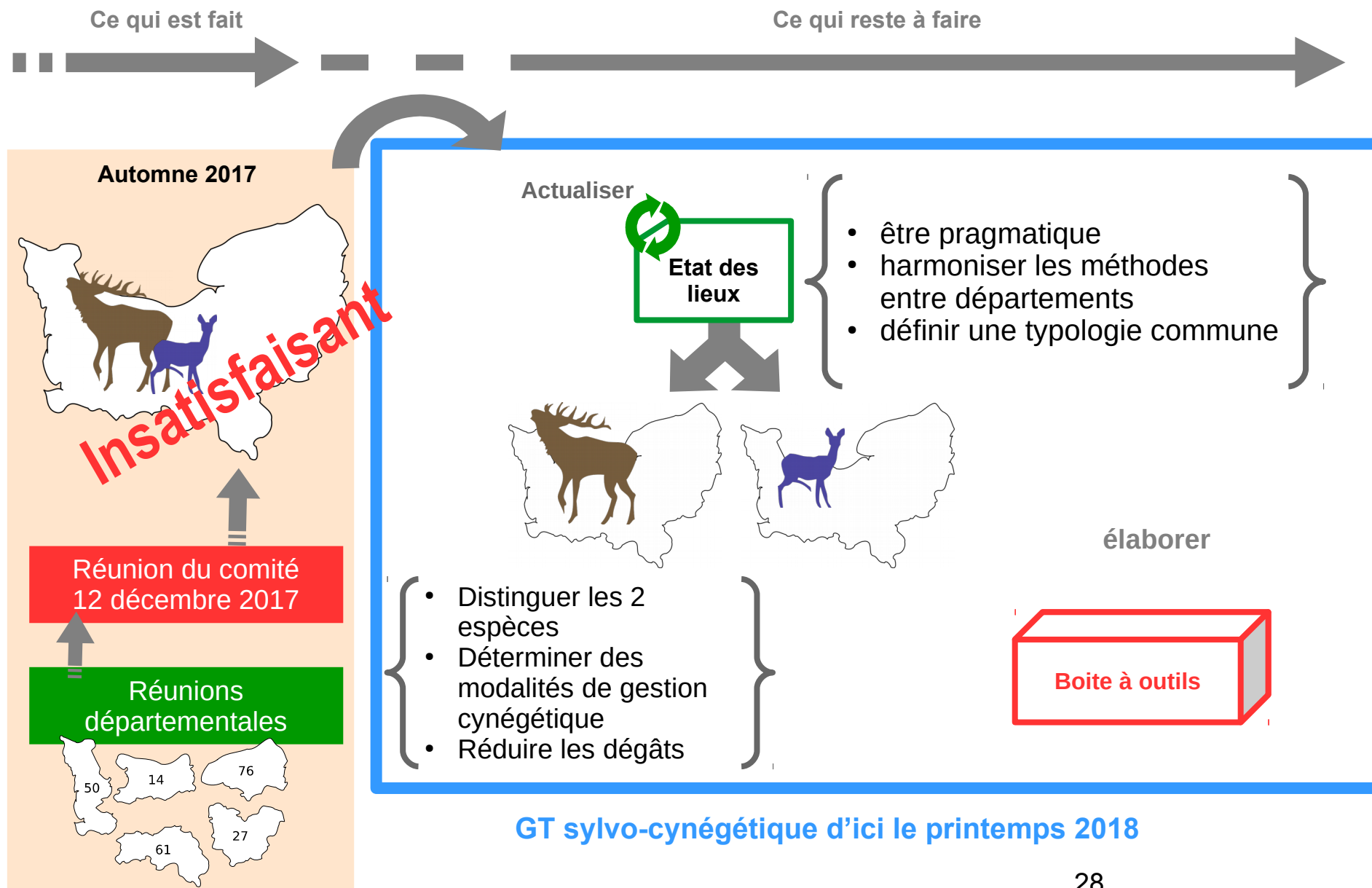
- Rendre **compatibles** :
 - la présence durable d'une faune sauvage riche et variée
 - la pérennité et la rentabilité économique des activités (agricoles) et sylvicoles
- Gestion **concertée** et **raisonnée**
 - des espèces de faune sauvage
 - et de leurs habitats agricoles et forestiers
- Combinaison des **moyens** suivants
 - chasse
 - régulation
 - prévention des dégâts de gibier (mise en place de dispositifs de protection et de dispositifs de dissuasion, procédés de destruction autorisés)
 - recherche de pratiques et de systèmes de gestion prenant en compte à la fois les objectifs de production des gestionnaires des habitats agricoles et forestiers et la présence de la faune sauvage
- Permettre la **régénération** des peuplements forestiers dans des **conditions économiques satisfaisantes** pour le propriétaire, dans le territoire forestier concerné.

II. Contributions attendues dans le cadre du PRFB

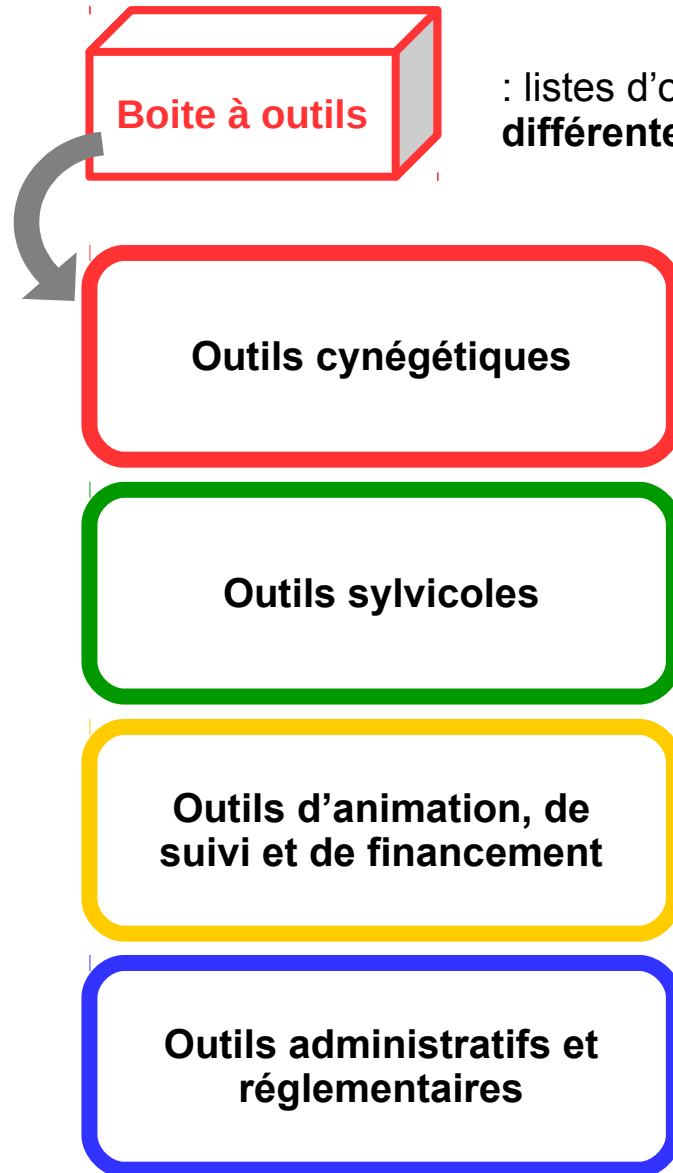
Objectif à court terme



III. Les avancées des travaux et les prévisions à court terme



1)Projet de boite à outils



: listes d'outils (au sens d'**actions potentielles**) à mobiliser dans les **différentes situations**, à partir de l'**état des lieux**

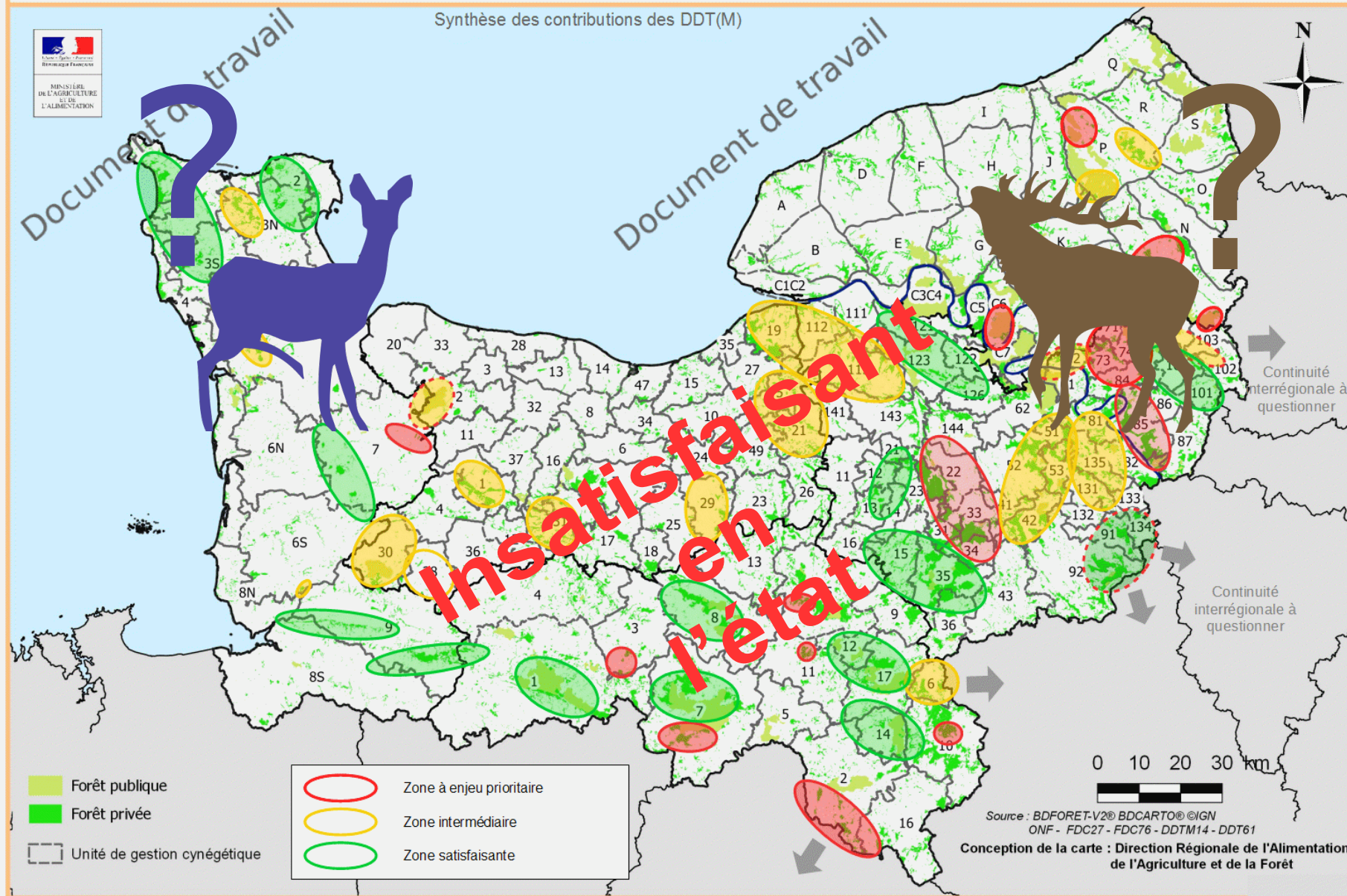
Des exemples :

- Améliorer la réalisation des plans de chasse
- Promouvoir des modes de chasse efficaces (approche, affût, poussée silencieuse)
- Encourager la sylviculture dynamique avec ouverture de milieu périodique pour optimiser la capacité d'accueil
- Harmoniser les protocoles d'observation de dégâts
- Développer les Indicateurs de Changement Ecologique (ICE)
- Financer des démarches d'analyse et de suivi
- Pérenniser les réunions GT sylvo-cynégétique annuelles au niveau départemental
- Mettre en place des commissions locales pour les cas particuliers
- Expérimenter la suppression du plan de chasse
- Rendre possible l'indemnisation des dégâts forestiers

2) Méthodologie de l'état des lieux

Document de travail - état des lieux de l'équilibre sylvo-cynégétique en Normandie – comité sylvo-cynégétique du 12 décembre 2017

Synthèse des contributions des DDT(M)



État des lieux – Cerf



NDIE

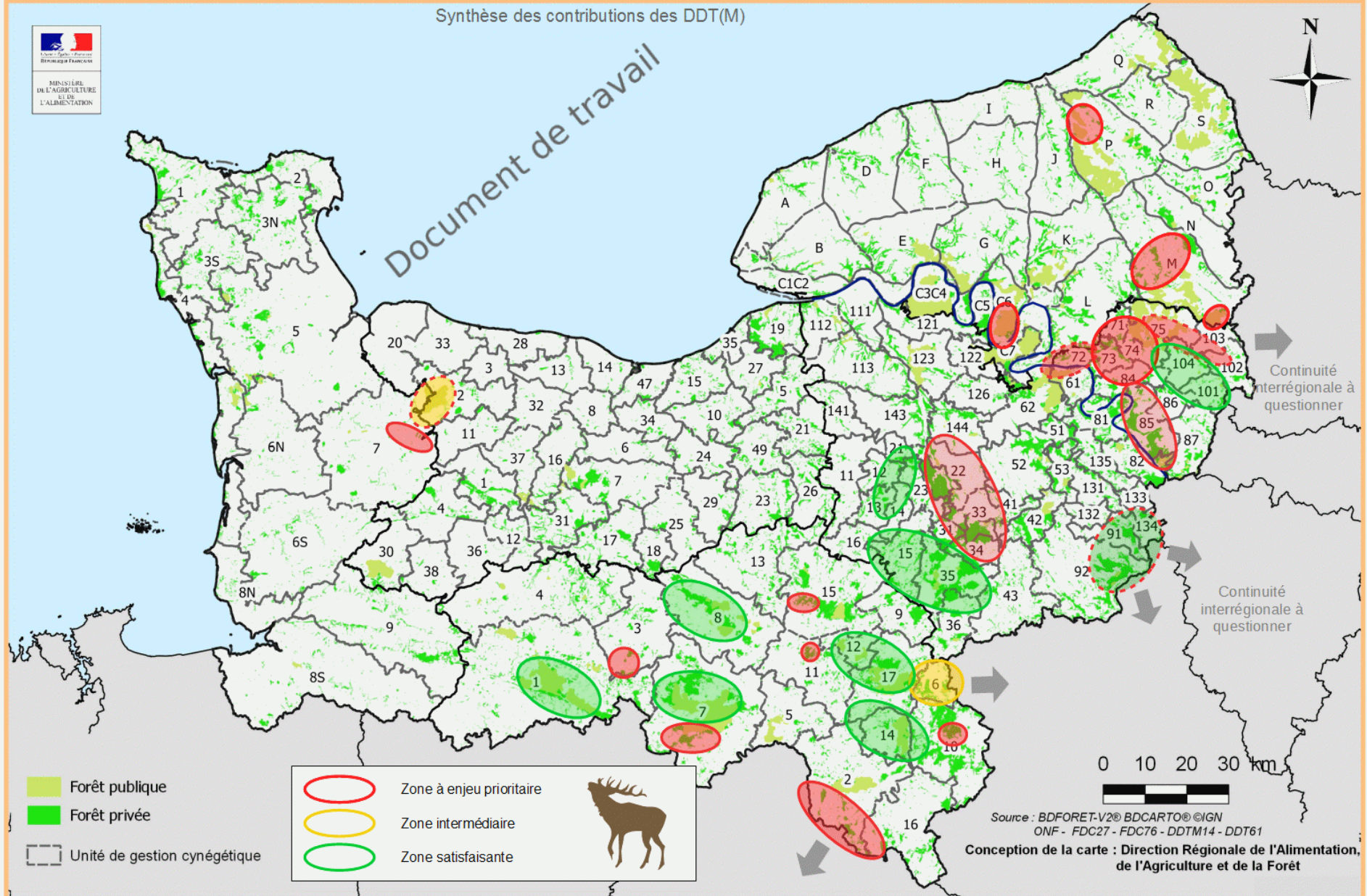
Document de travail - état des lieux de l'équilibre sylvo-cynégétique en Normandie – espèce CERF ELAPHE – automne 2017

Synthèse des contributions des DDT(M)

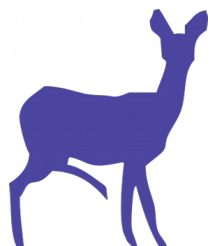


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Document de travail



État des lieux – chevreuil



- Espèce plus territoriale, plus présente en Normandie
- Abroutissements moins intenses
- Dégâts ponctuels

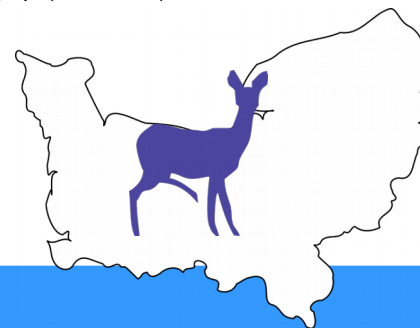
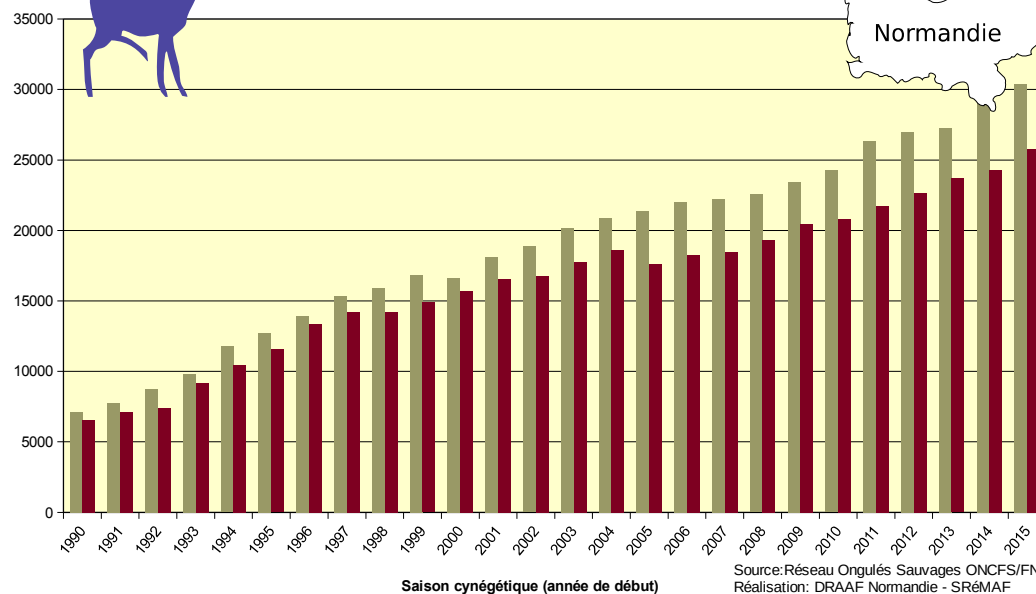


- Trouver des seuils de dégâts acceptables
- Définir une cartographie
- Explorer les modalités de gestion



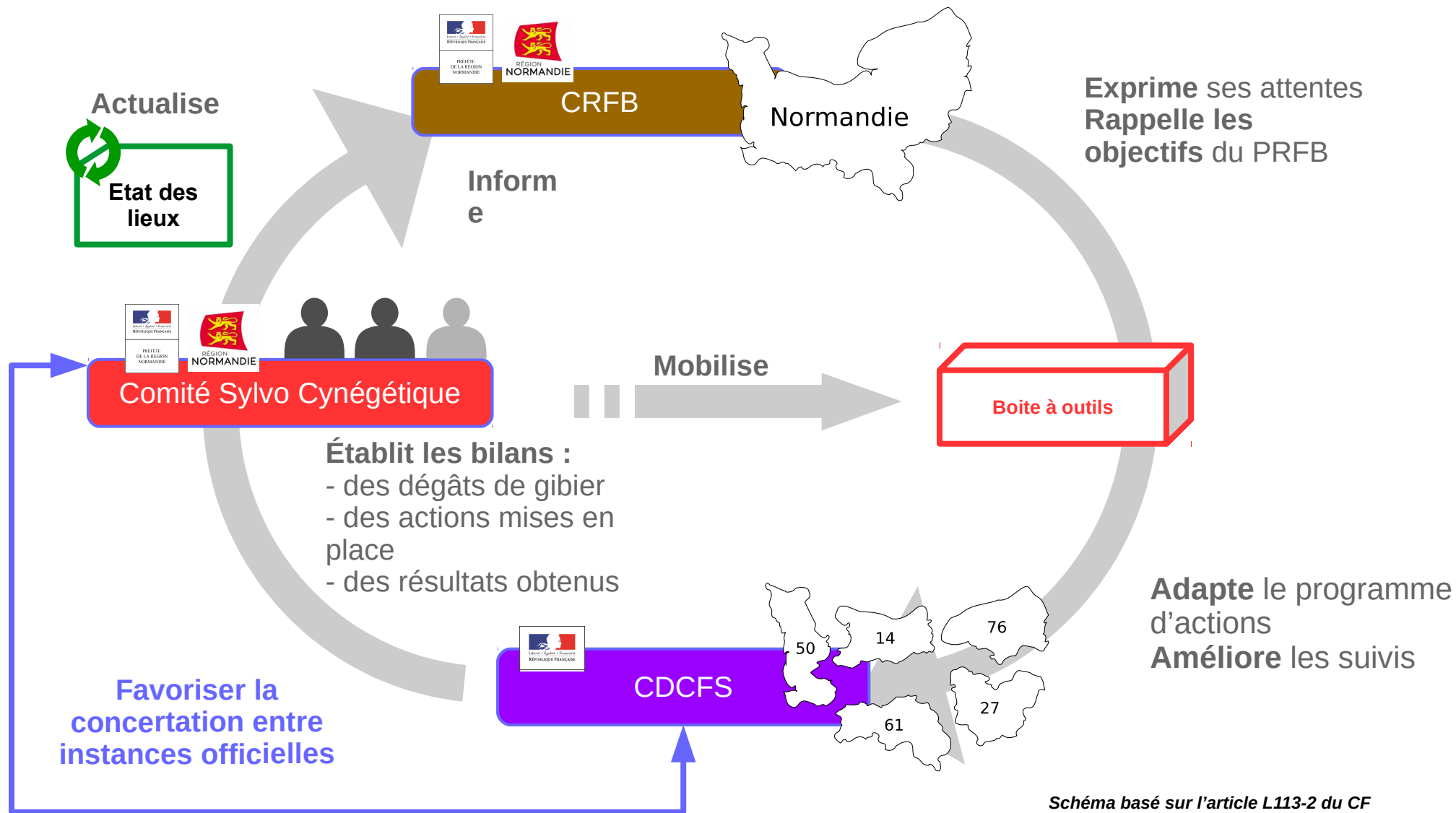
Normandie

Tableau de chasse chevreuil (hors parcs et enclos)



Des travaux à mener en GT
avant d'aboutir à une
cartographie régionale

IV. Missions et fonctionnement du comité à terme



Ordre du jour

I. Approbation du compte rendu – CRFB du 6 juillet 2017

II. Programme régional de la forêt et du bois

III. Travaux du comité sylvo-cynégétique

IV. Aides 2017

1. Dispositifs des programmes de développement rural (PDR)

- Investissements en forêt (desserte et reboisement)
- Mécanisation

2. Dispositifs d'actions collectives (Région)

3. AAP innovation pour l'amont forestier (Etat)

4. Animation et études (Etat)

V. Questions diverses

Aides 2017

I. Dispositifs des PDR (FEADER, Etat, Région)

- Harmonisation des mesures entre les PDR 27-76 et 14-50-61
- Calendrier des appels à projets diffusé à l'avance
- Simplification (référentiel des coûts)
- Investissements forestiers
 - Desserte
 - 31 dossiers déposés, 27 sélectionnés
 - 9 routes forestières (7,5km) et 6 pistes forestières (2,5km), 15 places de retournement et/ou dépôt (7 000m²)
 - Moyenne : 19 600 € d'aide par dossier
 - Montant Feader + État : **508 000 € (100 % de l'objectif 2017)**
 - Reboisement et opérations sylvicoles
 - 30 dossiers déposés, 25 sélectionnés
 - Moyenne : 10 900 € par dossier
 - 163 ha reboisés avec majoritairement des résineux
 - Montant Feader + Région : **257 000 € (25 % de l'objectif 2017 de 1 040 000 €)**

Aides 2017

I. Dispositifs des PDR (FEADER, Etat, Région) (suite)

- Mécanisation

- 10 dossiers déposés, 4 sélectionnés (1 porteur, 1 et 2 machines combinées de bois bûche ciblées)
- En moyenne 46 000 € d'aide par dossier.
- Montant Feader + Région : **184 000 € (30 % de l'objectif fixé en 2017 à 609 000€)**

Aides 2017

I. Dispositifs des PDR (FEADER, Etat, Région) (suite)

- Bilan des maquettes

	PDR Calvados, Manche, Orne		PDR Eure, Seine-Maritime		Objectifs cibles 2018
	Maquette	% de montants d'aides FEADER des dossiers sélectionnés	Maquette	% de montants d'aides des dossiers sélectionnés	
Desserte	1M€	54%	1M€	47%	75% pour les 2 PDR
Reboisement (volet A et B)	1,3M€	19%	1,5M€	18%	40% pour BN et 40% pour HN
Mécanisation	1,3M€	23%	500k€	35%	50% pour les 2 PDR

Aides 2017

II. Dispositifs d'actions collectives de la REGION

- 4 aides forfaitaires de PSG volontaires de moins 25ha ont été attribuées
- Financement de projets de PROFESSIONSBOIS, du FOGEFOR et du Centre Régional de la Propriété Forestière pour 280k€.

Aides 2017

III. AAP innovation et investissement amont forestier (Etat)

- **Projet FERTICENDRES (68 000€ d'aide du FSFB)**

Portage : Biomasse Normandie

Partenaires : Bio-Mat-Services, RITTMO, CEDEN, Bois Energie France

- démontrer la pertinence et l'innocuité des cendres pour un retour au sol
- développer un matériel d'épandage adapté aux sols forestiers

- **Projet national : Adaptation des pépinières forestières françaises à l'environnement de demain (992 000 € d'aide du FSFB)**

Portage : Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF)

Partenaires : pépiniéristes dont Lemonnier : 129 000 € d'aide

- Adapter les productions aux futures conditions climatiques
- Mettre en place des solutions ou des itinéraires de culture innovants
- Expérimenter et mettre en place, en pépinière, une solution de protection biologique contre l'hylobe

Aides 2017

IV. Animation et études (Etat)

Dispositif ADEVBOIS : Enveloppe de 75 000 € - 6 dossiers portés par Biomasse Normandie, CRPF Normandie, ProfessionsBois et URCoFor

- Formation et diffusion du **guide de choix des essences et carte prédictive**
- Etude des **potentialités des grands Erables** en Normandie
- Conception et réalisation de **panneaux pédagogiques sur l'exploitation forestière**
- PRFB et contrat de filière : **actions opérationnelles, pilotage et portage**
- Journée pour **mobiliser** les acteurs du territoire potentiellement **porteurs de projets bois-énergie**
- Journée de **sensibilisation** sur les **évolutions possibles de la forêt normande**, à destination des élus et territoires

Et une convention avec l'IGN pour l'étude des **disponibilités en bois forestiers et bocagers** de la région Normandie à l'horizon 2035 (40 000€)

Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu – CRFB du 6 juillet 2017
- II. Programme régional de la forêt et du bois
- III. Travaux du comité sylvo-cynégétique
- IV. Aides 2017
- V. Questions diverses
 - 1. Réunion des gestionnaires
 - 2. Lancement des AAP 2018 (desserte / reboisement / mécanisation)
 - 3. Arrêté MFR (calendrier)
 - 4. Politique forêt-bois du Conseil régional (calendrier)

Merci de votre participation